SAGE ESTUAIRE DE LA LOIRE
L'eau a besoin de notre sagesse

Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique
Direction de la coordination et du management de l'action publique
Bureau des procédures d'utilité publique
6, quai Ceineray
BP 33515
44035 NANTES CEDEX 1

Nos réf. : 0094/CF/2015

Nantes, le 25 février 2015

Monsieur le Préfet,

Vous m'avez adressé, pour avis, le projet de parc éolien en mer au large de Saint-Nazaire et son raccordement électrique.

Le bureau de la Commission Locale de l'Eau a examiné ce dossier lors de sa réunion du 24 février dernier et a émis un **avis favorable sous réserves** que :

- le suivi de la liaison marine soit effectué après chaque évènement majeur et pour toute la durée de l'opération ;
- la Commission Locale de l'Eau et les structures référentes des bassins versants que la ligne souterraine traverse, soient associées lors de la délimitation précise du tracé. En effet, il est impossible pour le bureau de la CLE d'évaluer l'impact de ces travaux sans un tracé précis de la ligne souterraine. Ainsi, la CLE souhaiterait pouvoir émettre un avis sur chaque étape du tracé. Quant à la structure référente elle pourra éclairer, d'un point de vue technique, l'avis de la CLE.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes respectueuses salutations.

Christian COUTURIER
Président de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire

GIP Loire Estuaire
Groupement d'intérêt public Loire Estuaire – Cellule d'animation du Sage
22, rue La Tour d'Auvergne - 44200 Nantes - Tél : 02 51 72 93 65 - Fax : 02 51 82 35 67
Mel : sage@loire-estuaire.org - Sites Internet : www.sage-estuaire-loire.org / www.loire-estuaire.org